



N°484 ISSN 0751-5839
16 janvier 1999
L'UNIVERSITÉ
SYNDICALISTE
CLASSIQUE
MODERNE
TECHNIQUE
SNES (FSU) SYNDICAT NATIONAL DES
ENSEIGNANTS DE SECONDAIRE



- Le 28 :
sur les heures
supplémentaires



- Le 30 :
manifestations



- Le 28 :
journée des C.o.-psy

Lycées : débatte, agir, exiger

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1997-99

Foulard

Grève des établissements de Flers : communiqué de presse du S3 de Caen du 8.01.99 « La section académique du S.n.e.s. apporte son soutien aux actions des personnels de Flers pour faire respecter les règles de la laïcité. Le S.n.e.s. est attaché aux valeurs de tolérance du service public d'éducation. Il n'accepte pas que les intégrismes quels qu'ils soient, imposent leur loi et prennent en otage l'élève. Il n'est pas possible d'accepter que la famille choisisse les cours où l'élève ne doit pas aller, ni que les signes religieux soient ostentatoires. Le S.n.e.s. s'indigne des tentatives de récupération de Bruno Mégret représentant de la haine raciale et de l'exclusion et propose que les autorités administratives répondent rapidement aux préoccupations et aux revendications des collèges. »

Violences

Recrudescence des phénomènes de violence, notam-

ment dans les collèges de l'Ile-de-France. Le rectorat de Créteil annonce, par exemple, une moyenne de 10 incidents par jour depuis la rentrée et constate que « les bandes prennent de l'importance ». Ségolène Royal a reconnu le 13.1 que « la violence augmente ». Elle propose d'accroître le nombre des classes relais de 100 à 250 et propose le dédoublement des collèges de plus de 1100 élèves. Mais presque partout, c'est surtout sur la question des moyens et du classement Z.e.p. qu'insistent les enseignants. Exemples : Au collège de la Justice à Cergy (95), une fusillade éclate le 8.1 entre deux bandes rivales. Les personnels en grève obtiennent le renforcement de l'ilôtage et 400 000 F de travaux de sécurité. Grèves au collège Henri-IV de Meulan (78) (altercation entre un enseignant et des élèves), au lycée Léonard-de-Vinci à Melun (77) (agression d'un C.p.e.) et au lycée Jacques-Brel de Choisy-le-Roi (94). Le collège Louise-Michel de Clichy (93) dont le cas défraye la presse en est à sa 5^e semaine consécutive de grève ! A sa demande

de 9 surveillants supplémentaires, le rectorat répond pour l'instant par quelques maîtres de demi pension et met à l'étude un projet de désaffectation de 300 élèves sur les 1100 que compte le collège. La principale du collège Travail Bagnolet (93) a décidé de fermer le collège le 14 après une rixe entre élèves. Les enseignants réclament un classement Z.e.p. et la compensation de 81 heures de surveillance perdues après le départ d'appelés du contingent. Au lycée Jean-Calvin de Noyon dans l'Oise, le proviseur et plusieurs enseignants ont été soudainement frappés par un élève.

Seine-St-Denis

Une centaine de manifestants ont accompagné les représentants des organisations syndicales et de l'A.g. du 93 au ministère le 13.1. Ils venaient exiger du ministère que l'intégralité des 1 000 postes prévus pour la rentrée 99 au titre du « plan de réussite scolaire pour la Seine-St-Denis » soit prise en compte

Calendrier scolaire : provocation ?

Sans aucune concertation, le calendrier de certains examens (baccalauréat, brevet de technicien, brevet) est paru au B.o. n° 48 du 24.12.98. Pour le bac, l'épreuve de philo est prévue le 14 juin. La session de l'examen du brevet sera organisée à partir du 28 juin. Dans toutes les académies les sessions se termineront le 9 juillet inclus pour tous ces examens. N'oublions pas que la rentrée des enseignants est fixée au 2/9 pour tous (rentrée des

élèves le 6/9/99 !). Ainsi au moment où se discute la diminution du temps de travail pour les salariés, au moment où se tient la table ronde Bancel chargée de réfléchir à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants, le ministère choisit d'alourdir encore notre tâche. Nous avons protesté auprès du ministère. Nous invitons les collègues à faire de même. Nous reviendrons plus longuement sur ce dossier dans une prochaine U.s.

dès maintenant avec les moyens « ordinaires » dans la préparation de la rentrée. L'inspection académique entend en effet, alors que 168 postes lycées et 300 postes A.t.o.s. seraient immédiatement répartis, attendre, pour le restant des postes, la remontée des projets pédagogiques des collèges. Autant dire que, dans ces conditions, il faudrait faire 2 fois le travail de préparation de la rentrée !

Z.e.p.

A Carros (06), pour obtenir le classement, grève du collège et des écoles et rassemblement à Nice le 7.1. Grève le 11 et le 12, « opération escargot » de 40 véhicules entre Carros et Nice. Occupation du collège

avec les parents le 13 et barrage filtrant au péage de l'autoroute. Un forum est prévu le 14 et nouvelle grève le 15. Après une semaine de grève Sémard de Bobigny (93) obtient l'assurance d'être classé, de même que le collège du Mée (77). Chevreur de L'Hay-les-Roses (94) sera en grève le 14 pour obtenir le classement et 3 postes de C.p.e., A.s. et infirmière. J.-Macé de Clichy-la-Garenne (92) en grève depuis une semaine vient de décider l'occupation « de jour comme de nuit » des locaux. A Clichy-la-Garenne, Jean-Jaurès est en grève depuis le 4 janvier pour réclamer des moyens supplémentaires en personnels (+10 %) tandis que Renoir d'Asnières (92) a décidé de se mettre en grève jeudi contre l'« amputation » de ses moyens.

Enseignements artistiques

Nous demandons à tous les collègues de signer et faire signer cette carte-pétition disciplines artistiques. Les S3 l'ont également reçue en nombre. Vu l'urgence, merci de retourner ces cartes-pétitions aux S2-S3 ou au S.n.e.s. national avant les vacances de février.

Les professeurs d'éducation musicale et d'arts plastiques demandent depuis de nombreuses années l'alignement de leurs maxima de service sur ceux des autres disciplines et la revalorisation de la place de leurs disciplines ; ni les promesses de Jack Lang en 1992, ni vos engagements oraux de septembre 1998 n'ont été tenus... Ils veulent que 1999 soit l'aboutissement de cette mesure de justice !



- Afin d'améliorer les conditions d'enseignement, ils demandent :
- l'intégration des chorales et ateliers dans leur service ;
 - une diminution des effectifs par classe et des dédoublements ;
 - le développement de l'enseignement des disciplines artistiques en lycée par le maintien et l'extension des options facultatives, évaluées au baccalauréat, et des enseignements de la voie L ;
 - l'abandon de la globalisation horaire « enseignements artistiques » au collège et le respect de l'obligation de chacune des deux disciplines ;
 - l'extension de l'heure de première chaire aux professeurs des disciplines artistiques en lycée ;
 - des créations de postes en collège et en lycée, ainsi qu'une augmentation du nombre de postes aux concours de recrutement.
- Nous attendons des mesures en ce sens dès la rentrée 99.

Envoi de :
Etablissement :

M. Claude Allègre
ministère de
l'Education nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

ACTIONS

Maintenir et développer la pression

4

LYCÉES

Ce que vous en dites

6

ENTRETIEN

A propos d'image du Monde, éditions Adapt

10

CATÉGORIES

12

MUTATIONS

Calendrier des réunions

13

FICHE SYNDICALE

Affectation en classes préparatoires

14

LOISIRS-CULTURE

15

Cette U.s. contient un supplément paginé de I à XVI avec les rapports d'activité et financier nationaux.

Dossier collègues

Ce numéro de L'U.s. devait comporter un dossier de huit pages sur la consultation collège. Ce dossier que nous annonçons la semaine dernière paraîtra finalement dans le n° 485 du 22 janvier 1999.



L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat National des Enseignements de Second degré, SNES, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07. Tél. standard : **01 40 63 29 00**.

- Directeur de la publication : Gérard Anthéaume. Tél. 01 42 80 91 04
- Rédacteur en chef : Serge Chatelain.
- Collaborateurs permanents : Claudie Barles, Andrée Béhotéguy, Francis Guillout.
- Secréariat de rédaction : Gabriële Hübner.
- Service publicité : Catherine Pinchaux. Tél. : 01 40 63 29 80.
- Photocomposition et photogravure noire et couleur : CAG.
- Imprimerie : FAVA PRINT, Les Mureaux [78].
- C.P. N° 1578 D 73.
- Prix du numéro : 7,80 F • Abonnement : 1) Personnels de l'Education nationale : France : 168 F ; étranger : 263 F. 2) Autres, France : 242 F ; étranger : 335 F.
- Petites annonces (16).
- Publicités : Didachèque de Bayonne (16). Les Fauvettes (9).
- Photo de couverture : Thierry Nectoux.
- Pour s'informer et donner son avis :
 - Minitel : 3615 USTEL
 - E-Mail : Secgene@snes.edu
 - Internet : <http://www.snes.edu>



Des résultats malgré tout

En ce début d'année 1999, nous soumettons au vote des syndiqués le rapport d'activité et le rapport financier de l'équipe nationale élue il y a deux ans. Ce rapport est en même temps un peu celui de chaque syndiqué qui a pris part à la vie du syndicat au cours de ces deux années en exprimant son avis, en faisant des propositions, en agissant localement, et nationalement.

Ces deux années n'ont pas été faciles et il a fallu beaucoup faire pour éviter des décisions négatives et pour faire prendre en compte des demandes. Vous trouverez le détail dans le cahier annexé. Disons que ces deux années furent pour les maîtres auxiliaires recrutés avant 1996 la fin de l'angoisse du chômage avec le réemploi obtenu pour les 25 000 maîtres auxiliaires, ce fut la titularisation pour près de 12 000 d'entre eux, ce qui est encore loin du compte. Pour les certifiés et les agrégés et C.p.e., nous pouvons enfin apporter la bonne nouvelle puisque nous récupérons en deux ans les 10 000 postes de hors-classe qui vont permettre à autant de collègues de bénéficier d'une promotion non négligeable. Pour les C.o.-psy et pour les C.p.e. les postes aux concours sont légèrement plus nombreux dans un contexte de baisse pour les autres personnels. Nous engageons des discussions sur le service des personnels des enseignements artistiques et pour les M.i.-S.e., les grèves ont permis de mettre le projet que nous avons combattu soit mis en sommeil au moins jusqu'à la rentrée 2000.

Le projet de réforme des lycées, qu'il faut encore faire modifier, accroît le nombre de travaux en petits groupes, inscrit le dispositif d'aide aux élèves et de travaux personnels encadrés dans la grille horaire élève ce qui nous donne des points d'appui pour qu'ils soient comptés pour une heure de cours dans le service des personnels. En règle générale, le nombre de classes par enseignant n'augmente pas et parfois peut diminuer, ce qui est très loin du projet initial. Pour autant, si notre action a permis de maintenir des garanties fortes pour le mouvement de 1999, nous n'avons pas réussi pour l'instant à éviter la déconcentration. La scandaleuse opération ministérielle sur les heures supplémentaires continue à sévir et nous sommes encore confrontés à un projet de refonte du statut de titulaire remplaçant qui peut notamment déboucher sur une amputation de 40 à 60 % de l'indemnité de sujétion spéciale, textes dont nous demandons le retrait. Le ministère vient en outre de fixer unilatéralement les dates d'examen pour 1999, qui sont inadmissibles puisque le brevet et le bac se termineront le 9 juillet. Nous demandons donc en conséquence que la rentrée soit repoussée d'autant ou que les dates d'examen soient modifiées. Réagissez immédiatement : par envoi de lettre et signature de la pétition nationale (Internet, prochaine U.s.).

Le S.n.e.s. avec le S.n.e.p. ont été et sont, dans le second degré, les seuls syndicats à avoir en permanence agi pour tout cela. La situation n'est pas satisfaisante mais, sans le S.n.e.s., les personnels du second degré auraient perdu encore plus et rien gagné.

Il faut aussi apprécier la situation à partir de tout cela même s'il est possible de penser, comme le font certains collègues, qu'il aurait fallu s'y prendre autrement. On ne peut qu'en tirer la conclusion que c'est par l'action que l'on se fait entendre, c'est pourquoi il faut continuer en janvier.

Monique VUAILLAT, secrétaire générale



Dès le début janvier, notre C.a. nationale a décidé de faire de janvier un mois d'action aux modalités diversifiées. Il s'agit de relancer la pression collective pour pousser beaucoup plus loin les premiers résultats des discussions sur la réforme des lycées, pour faire valoir nos propositions pour les collèges, pour réorienter la politique scolaire vers les attentes des jeunes et des personnels, pour faire réviser les décisions concernant les H.s., la déconcentration, les redéploiements, et les recrutements.



Le 28, sur les H.s., le Maintenir et d

Chacun le pressent bien, le bras de fer est très tendu sur les choix à opérer. Sans intervention du plus grand nombre, ce sont les renoncements à l'ambition éducative et l'acceptation des verrous budgétaires qui risquent de l'emporter. A l'inverse, le foisonnement des initiatives pour s'adresser aux jeunes et aux parents, les actions sur la carte scolaire et la préparation de la rentrée 99, les pétitions lancées par exemple sur les langues vivantes ou les enseignements artistiques, l'expression rapide des demandes en lycée et en collège en organisant systématiquement des heures d'information syndicales, la poursuite de la mobilisation en C.p.g.e. comme celle des C.o.-psy, toutes les formes d'action dans les établissements pour le respect du droit à la formation continue et du remplacement... peuvent neutraliser les manœuvres et contraindre le ministère à de nouvelles concessions. Dans ce cadre, deux échéances doivent particulièrement peser : la journée

du jeudi 28 janvier centrée sur les heures supplémentaires et celle du samedi 30 janvier avec une manifestation nationale décentralisée.

LE 28 JANVIER SUR LES H.S.

Le but de la journée du 28 est à la fois de manifester notre refus de la baisse de rémunération des H.s. et notre revendication de transformation d'une part significative des H.s. en postes. L'enjeu est considérable.

Il s'agit de faire revenir le ministre de l'Education nationale sur sa provocation du 30 juillet dernier avec la publication du décret diminuant de 17 % le taux de rémunération et de faire créer de l'ordre de 15 000 postes qui permettraient le réemploi des M.a., l'amélioration des affectations des T.a. et des débouchés pour les étudiants.

Mais il s'agit aussi de stopper la nouvelle provocation de la Cour des Comptes qui, non seulement appuie l'opération de l'été 98 mais en suggère d'autres, notamment pour remettre en cause les



© THIERRY NECTOUX

30, en manifestations développer la pression

décharges pour première chaire en lycée, jugées obsolètes, les services des C.p.g.e. ainsi que les pondérations des B.t.s.

Concrètement plusieurs modalités sont à débattre collectivement, le choix devra se fonder sur la situation de l'établissement, la mobilisation des collègues, l'unité réalisée :

- recours à la grève : elle est possible partout où les conditions permettent qu'elle soit majoritaire. Certaines sections académiques, comme Paris, en liaison avec les questions de carte scolaire, sont d'ailleurs en train de consulter sur cette modalité ;
- report du début des cours (par exemple proportionnellement au nombre d'H.s. dans l'établissement ou à la perte de rémunération imposée par le décret du 30 juillet 99) ;
- renvoi collectif des bulletins de salaire avec demande d'explication sur les baisses de rémunération imposées, tracts, pétitions, fax au ministère, aux rectorats, aux élus.

Bien évidemment ces modalités diverses auront d'autant plus de poids qu'elles auront lieu le même jour et s'accompagneront d'une campagne d'explication auprès de l'opinion. Il est possible par exemple d'utiliser le texte de lettre aux parents publié dans *l'U.s.* n° 473 et de faire connaître l'équivalent en emplois du nombre des H.s. dans chaque établissement.

LE 30 JANVIER

Le but de la journée est d'organiser une manifestation de caractère national mais décentralisée au niveau des académies ou des départements en fonction des situations propres à chaque région. En recherchant l'unité avec les parents, les lycées ainsi que les étudiants sur les questions de recrutement. Il s'agit de mettre l'accent sur les améliorations que nous voulons pour les jeunes et pour les personnels et en particulier sur les six priorités revendicatives que nous mettons en avant pour l'immédiat :

- allègement progressif des effectifs des

classes et développement des travaux en petits groupes ;

- transformation du tiers des heures supplémentaires en emplois statutaires et budgétaires avec annulation de la décision d'en diminuer le taux ;

- développement d'un dispositif de titulaires remplaçants reposant sur des personnels qualifiés ; coup d'arrêt à la mise en cause du statut, des indemnités et des qualifications des jeunes certifiés et agrégés ; coup d'arrêt au développement de la précarité ;

- abandon du projet de mise en cause de la surveillance avec amélioration du statut d'étudiant surveillant, transformation des emplois-jeunes en véritables emplois ;
- garanties nationales d'équité et de transparence du mouvement déconcentré de 1999, avec comme objectif le retour rapide au mouvement national .

- respect et amélioration du droit à formation continue des personnels ; pour un véritable service public de la F.c. des adultes.

François Labroille

Remplacement : scandaleux et inacceptable !

Le projet de modification du décret sur l'I.s.s.r. (Indemnité de sujétion spéciale de remplacement) prévoit de ne payer l'indemnité que les jours effectivement remplacés, et de diminuer de 40 % le taux de l'indemnité minimum. Les pertes sont énormes (cf. calculs). Le ministère considère-t-il qu'ayant décidé d'obliger des milliers de T.a. à devenir T.r., il peut se permettre d'amputer leur indemnisation de plus de 60 % ?

Le S.n.e.s. a saisi le cabinet du ministre le 14 janvier et demande le retrait pur et simple de ce projet de texte. En cas de refus, il organisera l'action nationale des T.r. et des T.a. sur Z.r.

Exemple 1 : un collègue effectue un remplacement de deux mois à 30 km de son établissement de rattachement. Le collègue remplacé a « groupé » son emploi du temps sur trois jours.

Aujourd'hui, il perçoit une I.s.s.r. de $61 \times 170 = 10\,370$ F.

Si le décret s'appliquait, il percevrait : $24 \times 170 = 4\,080$ F soit une perte de 6 290 F, soit - 60,7 % !

Exemple 2 : un collègue effectue un remplacement d'un mois dans un établissement de la même commune que son établissement de rattachement. Le collègue remplacé a un emploi du temps sur 4 jours. Aujourd'hui, il perçoit une I.s.s.r. de : $31 \times 88 = 2\,728$ F

Si le décret s'appliquait, il percevrait : $16 \times (88 \times 0,6) = 845$ F soit une perte de 1 883 F, soit - 69 % !

Jean-Marie Maillard

Ce que vous en dites

Le débat sur la réforme des lycées est maintenant bien lancé. Nous recevons des centaines de retours qui traduisent à quel point les enseignants des lycées sont attachés à leur métier, à leurs élèves, sans faux-semblant, sans démagogie, à une formation fondée sur l'effort et l'acquisition de connaissances de bonne qualité. On trouvera ici de premiers éléments de synthèse pour faire évoluer le projet ministériel. Il faut poursuivre le débat de la façon la plus collective possible, en réunissant les collègues, en confrontant les points de vue disciplinaires.

Des améliorations de la réforme

Les consultations renvoient des exigences multiples, parfois contradictoires. Vous en lirez ici quelques échos représentatifs. Cependant, des lignes de force se dégagent qui permettent d'avancer des propositions d'amélioration.

Les langues vivantes : l'avis est unanime pour dire que le projet est inacceptable. Il faut au moins 3 h d'enseignement il faut des classes moins chargées et/ou dédoublées ; les assistants ne peuvent remplacer les enseignants qui font défaut. Si la nécessité de bien former à la communication orale n'est récusée par personne, tout le monde s'accorde aussi à penser que là ne s'arrête pas la mission du professeur de L.v.

Une réelle amélioration en Première et Terminale supposerait que les horaires soient de 2 h + (1 h) pour toutes les classes et qu'on abaisse la taille des

groupes, en évitant le plus possible de rassembler des élèves de classes et de séries différentes.

En classe de Seconde, l'horaire de L.v.1 des élèves passe de 3 h,15 à 2 h. Il faudrait au minimum disposer de 2 h + (1 h) auxquelles s'ajouterait le module (0,5 h) ou de l'aide individualisée.

Pour les L.v.3, il faut maintenir les 3 h en Seconde ; les effectifs ne justifient pas le recours à un module. Le renforcement en L doit placer l'alternative L.v.1 ou L.v.2 pour ne pas nuire à la L.v.3.

La L.v.2 doit être accessible en option facultative aux élèves qui choisiraient le couple d'option S.e.s. et informatique de gestion et de communication. Dans la voie S, beaucoup s'interrogent sur la pertinence d'une évaluation de la L.v.2 enfin de Première : n'est-ce pas pour dissuader les élèves de poursuivre en Terminale alors même que beaucoup feront ensuite

deux L.v. dans les enseignements post-baccalauréat ?

L'histoire-géographie : les critiques les plus fréquentes portent sur la Seconde. Il faudrait porter l'horaire en classe complète à 3 h. Si les horaires des professeurs restent de 4,5 h avec l'éducation civique, beaucoup s'interrogent sur le contenu de cette discipline et ne voient pas comment faire rentrer le programme actuel dans les nouveaux horaires de Seconde et de la voie S. Une nouvelle conception des programmes s'impose. Rappelons que le S.n.e.s. était favorable au développement de la formation civique des lycéens mais en l'intégrant mieux aux programmes des diverses disciplines, sans lui consacrer un horaire précis chaque année. En tout état de cause, elle doit être assurée par l'enseignant de la classe.

L'intérêt de l'éducation civique se jouera sur la pertinence d'un programme qui per-

mettra de bien l'articuler avec les programmes d'histoire et de géographie.

La discipline trouve une place améliorée par l'introduction de 0,5 h T.p.e. dans la voie E.s. et dans la voie littéraire.

Les enseignements artistiques : s'il y a satisfaction sur les enseignements plus spécialisés de la voie L, les critiques sont très vives sur la substitution d'un atelier aux contours flous aux options facultatives actuelles. S'il faut sans doute repenser les contenus de ces options pour qu'elles soient conçues dans un esprit différent des enseignements de la L-arts, les collègues protestent contre leur suppression. Il faut donc les maintenir soit sous la forme de 3 h actuelles (souvent théoriques), soit sous la forme 1 + (1) par niveau d'enseignement, sans regroupement inter-niveau. Cette option pourrait s'intituler « éducation artistique » ; elle devrait être ouverte en plus de l'option facultative.

Sciences physiques et S.v.t. : le rééquilibrage des deux disciplines en S est apprécié mais tous les collègues qui s'étaient investis dans l'option sciences expérimentales ne comprennent pas sa disparition en Première. Beaucoup de consultations demandent soit son rétablissement, soit une compensation en portant à 2 h le T.p. de T.S.

En classe de Seconde, les professeurs de physique investis dans les options T.s.p. et L.e.s.p. regrettent leur disparition car elles leur permettaient de constituer des classes de futurs scientifiques, intégrant bien l'informatique.

Derrière ce débat, c'est la structure de la SQeconde qui est en jeu. Rappelons que le S.n.e.s. proposait une partie obligatoire et une partie de T.p. optionnelle en sciences physiques pour amorcer de premiers choix vers S, S.t.i. et S.t.l. Ce n'est pas ce choix qui a été fait par le ministère. L'utilisation des options L.e.s.p. et T.s.p. posait aussi, il est vrai, des problèmes de lisibilité de la Seconde et de sélection des élèves à l'entrée au lycée.

Ce débat est à poursuivre. Le S.n.e.s. doit

Pour la voie technologique, réfléchir aux contenus de formation

Dans le projet de réforme ministériel nous avons réussi à faire prendre en compte enfin la spécificité de la voie technologique, de ses contenus, des modes de construction des connaissances, de la nécessité d'horaires conséquents en atelier, laboratoire...

Le débat devrait se focaliser sur la mise à jour des contenus dans les différentes spécialités, sur la place de l'informatique et des nouvelles technologies...

Il y a urgence à réfléchir collectivement dans ce sens et à faire des propositions.

Dans l'immédiat, nous demandons aux collègues des différentes spécialités technologiques de réfléchir et faire des propositions sur les contenus des nouvelles options technologiques de Seconde.

- L'option sciences industrielles de 8 h dédoublées. Elle doit former un tout cohérent et être centrée sur les activités de réalisation ou de maintenance. Quels sont les items transversaux à intégrer : assemblages de formes plus simples, utilisation de l'outil informatique, recherche de documentation... Quelles réalisations peut-on envisager de faire faire aux élèves ? Comment utiliser l'outil informatique en liaison avec cette réalisation ?

- L'option systèmes automatisés doit-elle être conçue comme une partie de l'option sciences industrielles ou être conçue à part ?

- L'option informatique de gestion de Seconde de 3 heures dédoublées. Elle doit être prise avec S.e.s. et L.v.2 pour ouvrir le maximum d'orientations en Première.

Nous proposons de l'appeler informatique de gestion et de communication. Quel contenu, quelle utilisation de l'outil informatique faut-il prévoir dans cette option ?

- L'option S.m.s. de Seconde de 6 h dédoublées. Elle sera prise avec S.v.t. Peut-on concevoir un contenu modulable du programme de S.v.t. pour les élèves qui prendraient S.m.s. pour lui donner un contenu plus biologique et paramédical ?

Quel contenu pour S.m.s. : en sciences sanitaires et sociales (S.s.s.) et en communication en santé et action sociale (C.s.a.s.) ? Quel contenu en informatique appliquée ?

- L'option S.t.l. de Seconde de 6 h dédoublées. Elle sera prise également avec S.v.t. Peut-on envisager ici aussi une modulation du contenu de S.v.t. ?

Quel contenu pour l'option S.t.l. ? Quelle place pour les mesures expérimentales en grandeurs physiques, en dosages et analyses expérimentales en chimie ? Quelle place pour la biochimie ? Quelle utilisation de l'outil informatique ? En Première et Terminale nous devons réfléchir principalement à la conception des T.p.e. dans chaque spécialité. Vos réflexions nous intéressent sur tous ces points.

Yves Baunay

« Rien n'empêche de mettre dans un pot commun les heures d'accompagnement personnalisé, les modules, les heures d'enseignement artistique, et, le cas échéant, l'instruction civique. Les lycées disposeraient d'un volant d'heures qui rendrait possible des projets irréalisables dans le cadre rigide des emplois du temps traditionnels. »

faire valoir le scénario paru dans *l'U.S.* n° 476.

Un débat s'engage aussi sur l'enseignement scientifique en L : des T.p. sont-ils indispensables ? Faut-il un enseignement prolongé en Terminale ? Faut-il laisser le choix des disciplines ?

Mathématiques : les principales critiques portent sur le morcellement des horaires en Seconde ; plusieurs collègues suggèrent de regrouper T.p. et module, ce qui donnerait 3,5 h + (1,5 h) + 1 h d'aide individualisée.

Les enseignants déplorent l'érosion du volume horaire en S accompagnée d'une diminution des dédoublements.

Le développement de l'informatique devrait donner lieu aussi à des dédoublements en T.s. ; certains collègues suggèrent d'augmenter l'horaire de la spécialité mathématiques de 0,5 h.

Français : la nouvelle option de la série L est appréciée ainsi que le renforcement des lettres. Un débat s'engage sur les contenus, la formation des enseignants. Le principal point de difficulté porte sur les heures ou demi-heures de modules dont bénéficiera la discipline en Première. Pour le moins, il serait nécessaire de réintroduire une forme

d'aide (module ou aide individualisée) en E.s. En S.t.t., les T.p.e. devraient intégrer l'enseignement du français.

Informatique : l'idée d'un bilan à l'entrée de Seconde est intéressante mais l'enseignement de rattrapage n'apparaît pas dans les grilles. Il doit y figurer.

Les technologies de l'information et de la communication devraient faire l'objet d'un véritable enseignement et d'une prise en compte dans toutes les disciplines qui nécessitent une définition claire de leur usage dans les programmes, un accès facile pour les élèves, une formation des enseignants.

Une forte demande d'allègement du service et de la charge de travail

L'unanimité est totale pour demander la mise en œuvre rapide des engagements sur l'abaissement des effectifs des classes chargées. Mais d'autres demandes s'expriment : la plus forte concerne la réduction des horaires de cours pour dégager le temps de concertation rendu plus indispensable encore par l'introduction des travaux personnels encadrés à caractère bi-disciplinaire.

Si beaucoup de collègues se sentent soulagés de voir que la réforme n'est pas liée à une modification des statuts, ils aspirent aussi à une réduction de la charge de travail des certifiés et des agrégés intégrant bien les sujétions particulières aux disciplines.

Les aides individualisées et les T.p.e.

Ces heures doivent être prévues dans

l'emploi du temps des élèves et dans le service des enseignants et décomptées pour 1 h de service. Pour l'instant ce point semble acquis mais de fortes pressions s'exercent pour ne pas les attacher à des disciplines précises et laisser l'établissement libre de ses choix. Des pressions s'exercent aussi pour ne distribuer les aides individualisées qu'à certains lycées. Il est clair pour le S.n.e.s. que les 2 h prévues sont le minimum commun à tous les lycées. Aux rectorats d'aborder les dotations si l'évaluation en Seconde faisait apparaître des difficultés majeures dans certains établissements.

Les collègues se montrent souvent sceptiques sur les T.p.e. Le S.n.e.s. continuera à intervenir pour qu'ils soient fortement articulés au cœur des programmes disciplinaires, qu'ils donnent lieu à des sujets et thèmes nationaux, et pour que chaque enseignant concerné ait toute liberté de suivre les groupes d'élèves qu'il souhaite. Les productions d'élèves ne doivent pas être standardisées. C'est le moment d'intervenir des travaux scolaires que l'on n'a pas le temps de mener. La seule garantie contre un marché des dossiers tout faits réside dans la qualité du suivi. Les heures de T.p.e. servent à cela. Doivent-ils être annuels en Terminale ? C'est discutable. Les disciplines auxquelles ces heures sont attachées dans le projet permettent-elles un travail intéressant ? L'évaluation envisagée (comme élément de l'interrogation à l'oral de contrôle) est-elle pertinente ? Donnez votre avis.

Denis Paget

UN MANIFESTE EN DIX PROPOSITIONS



Un groupe d'enseignants parisiens diffuse un manifeste en dix propositions argumentées dont voici les têtes de chapitre :

1. Restaurer un traitement démocratique des questions scolaires.
2. Avant de réformer le lycée, en faire (et refaire toujours) un bilan rigoureux et pondéré. Discerner les enjeux démocratiques.
3. Combattre la démagogie destructrice.
4. Définir avec précision une haute ambition scolaire.
5. D'abord élever la qualification des professeurs.
6. Développer et diversifier le modèle secondaire.
7. Ajuster programmes et méthodes avec souplesse et pluralisme.
8. Inventer une nouvelle logique budgétaire.
9. Renforcer, assouplir et bien centrer le système scolaire.
10. Engager la contre-offensive et faire entendre la voix du droit au savoir pour tous.

Sur bien des points, ce texte rencontre les grandes lignes de la conception que le S.n.e.s. se fait de l'éducation des jeunes générations : exigence de culture pour tous, importance de la qualification enseignante, richesse du modèle secondaire, etc. Sur d'autres, il faudrait approfondir et débattre avec les initiateurs du texte que le S.n.e.s. est tout prêt à rencontrer quand ils le souhaiteront.

Cherche propositions désespérément

Le S.g.e.n., le S.e.-F.e.n., la F.c.p.e. sont, paraît-il, très mécontents du projet ministériel qui s'éloigne par trop des propositions Meirieu. On ne sait trop ni quelles sont leurs critiques, ni surtout quelles sont leurs propositions. Après une recherche attentive dans les dernières publications de ces organisations, nous n'avons trouvé aucune proposition précise et récente pour réformer les lycées. Nous avons seulement trouvé un document interne du S.e.-F.e.n. proposant une grille de Seconde, que nous reproduisons ici. Chacun jugera. Nous sommes disponibles pour débattre, avec ces organisations de leurs choix et des nôtres.

E N D E B A T

Proposition de grille horaire pour la Seconde

	Propositions du syndicat des enseignants
Français	3 + (1)
Mathématiques	2,5 + (1)
Physique-Chimie	1,5 + (1,5)
S.v.t. ou un enseignement technologique	0,5 + (1,5) ou 0 + (4)
L.v.1	1 + (1)
L.v.2 (intégrée ici au tronc commun)	2 + (1)
Histoire-Géographie	2 + (1)
S.e.s. (intégrée ici au tronc commun)	1 + (1)
E.p.s.	3
Heure de vie de classe et d'apprentissage des méthodes de travail	1
Modules	
Option	1 option (arts langues anciennes, L.v.3 ou langues régionales, E.p.s...)
Total horaire	Maximum 30 h + un volume de 5 h/professeurs (sur la base du volontariat des enseignants) pour l'aide et le soutien aux élèves volontaires et conseillés par leurs enseignants, sur la base d'un projet (d'établissement, de niveau ou de classe), tutorat, permanence d'aide individualisée, entraide encadrée entre élèves, soutien disciplinaire ou interdisciplinaire, aide au travail personnel, aide méthodologique, accès encadré au C.d.i., aux N.t.i.c...

Informatique : après une évaluation à l'entrée en Seconde, un enseignement d'informatique sera obligatoirement délivré en petits groupes à raison d'une heure dédoublee par semaine. Cet enseignement pourra s'adresser initialement à tous les élèves et progressivement à ceux dont les besoins sont les plus importants. Parallèlement, l'utilisation de l'informatique devra être intégrée dans tous les programmes et un accès encadré aux équipements sera généralisé.

N.b. : les horaires entre parenthèses se déroulent en T.d., T.p. ou travaux d'ateli-

APPRECIATION GENERALE

« L'actuel projet est évidemment préférable à ce que l'on pouvait craindre. Mais il n'y a rien à attendre d'Allègre : seule sa démission peut permettre de repartir sur des bases saines. Qu'il commence au moins par rétablir le taux des H.s.a. et par revenir sur la déconcentration du mouvement ».

J.M.F. - Angers (49)

« Comment Monsieur le Ministre peut-il envisager une réforme alors que ceux qui la mettraient en œuvre devant les élèves sont, d'après lui, absents ou payés comme des pilotes de ligne, pour des heures qu'ils ne font pas, etc. ? Il faudrait commencer par un démenti et des excuses publiques avant d'étudier cette réforme ».

B.D. Mathématiques
Lyc. Lakanal, Cachan (92)

« C'est un premier recul sur les restrictions budgétaires prévues mais ce n'est pas suffisant. L'enseignement ne peut progresser et faire face au privé qu'avec plus de moyens. Et que devient l'informatique célébrée par le ministre ?

M.D. Lettres modernes
Lycée Ravel, Paris (75)

« Vieux syndiqués : on a échappé au pire, (...) en somme, pas de réforme des statuts pour l'instant. »

« Plus jeunes syndiqués : il y a quelques idées intéressantes sur le contenu, notamment l'étude de la littérature étrangère, la littérature contemporaine. Mais quelle formation avons-nous ?... »

J.P. - Lettres modernes
Lycée Duhamel du Monceau, Pithiviers (45)

« Globalement le projet actuel me semble acceptable. Il est très éloigné des bouleversements que l'on pouvait craindre (réduction massive des heures-élèves, menaces sur certaines séries) et ne modifie pas de manière fondamentale les structures actuelles ».

B.G. - Mathématiques - Lycée B. Pascal - Ambert (63)

T.P.E. ET AIDE

« Les T.p.e., risque de gadget. Où est le temps en décharge pour la concertation ? »

V.S. - Mathématiques - Lycée Chaptal - Paris (75)

« Monter des dossiers ? Il suffit désormais d'avoir un CDROM ou internet et le boulot est tout fait ! Un exposé classique n'a déjà plus beaucoup de valeur ».

A.T. Histoire-Géographie - Lycée Impérial - Nice (06)

« Difficile de juger pour l'instant. Il est bon cependant que des thèmes nationaux soient publiés pour les T.p.e. Les 8 élèves maximum constituent une bonne chose pour l'aide, mais en Seconde, j'ai beaucoup plus d'élèves qui en ont besoin ».

J.C.S. Mathématiques - Lycée M. Curie - Strasbourg (67)

« T.p.e. : trop tôt pour se prononcer ; à essayer et à évaluer. »

P.A. - SVT - TR 94

« T.p.e. : intéressant, mais très lourd à organiser. »

F.P. Allemand - Lycée Evreux (27)

STRUCTURE ET HORAIRES

« Pas de diminution de l'horaire d'histoire-géographie en Seconde et T.s... ou alors changement de programme. »

M.P. Histoire-géographie - Lycée M. de Navarre - Bourges (18)

« La diminution par élève est assez faible. Il est dommage que disparaisse l'option I.e.s.p. Je suis cependant pour la limitation des options, par exemple une seule (...) favorable à l'enseignement scientifique en E.s. ; regrette la disparition de l'option sciences expérimentales ; je ne suis pas pour les spécialités, en Terminale S en particulier. »

A.D. Sciences Physiques
Lycée Malraux, Remiremont (88)

« Je me réjouis du maintien de l'horaire (2 h + 1,5 h) en sciences physiques et de l'augmentation globale des heures de travail en demi-classe. Regret de voir disparaître les sciences expérimentales en série S ; alors on pourrait porter à 2 h l'horaire de T.p. non seulement en Première S mais en Terminale S où cela serait fort utile ! »

D.B. Sciences physiques
Lycée Val de Musigny - Reims (51)

« En fait, en langues anciennes et dans certaines langues vivantes, l'effectif n'atteindra pas le seuil de dédoublement. L'horaire élève en latin, par exemple, passe à 2,5 h (au lieu de 3), mais l'horaire professeur également s'il n'y a pas de dédoublement. »

C. O. - Lettres classiques
Lycée Lumière (70)

« Pour ce qui est de la série E.s. qui est celle dans laquelle j'interviens, l'éducation civique et juridique risque de faire double emploi avec certaines parties du programme de l'option S.e.s. en classe de Première E.s. »

Anonyme

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

« L'aide en Seconde passe curieusement par une baisse de la durée des modules en histoire-géographie. Les T.p.e. vont entraîner une surcharge de travail pour les professeurs et une perte de leur autonomie pédagogique (...). Je suis très réservé sur l'élaboration du ou des dossiers dans le cadre des T.p.e. Il y a une contradiction entre la volonté de développer l'autonomie et le suivi de l'enseignement plus important. J'y vois surtout une surcharge de travail pour les profs et la perte d'un des attraits de notre profession, à savoir la liberté pédagogique du prof devant la classe... »

M.O. Histoire-Géographie
Lycée Camargue - Nîmes (30)

« Je suis scandalisé par la disparition des modules en histoire-géographie en Seconde ; ils sont indispensables pour acquérir les savoir-faire disciplinaires. »

M.Z. - Histoire-Géographie
Lycée V. Hugo - Colomiers (31)

« L'histoire-géographie est massacrée : ce n'est plus une discipline de base. »

« H.G. : peau de chagrin et instruction civique séparée alors qu'elle doit être dans les contenus et dans la vie au lycée. Une baisse par la fragmentation : 1 h : histoire ; 1 h : géographie et les miettes : comment donner substance et cohérence ? »

J.Q. Histoire-Géographie
Lycée J.-Moulin, Forbach (57)

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

« Maintien des options artistiques facultatives en tant qu'enseignement avec des profs formés, allant de pair avec le maintien de la deuxième option facultative et de l'évaluation au baccalauréat. »

Anonyme

« Le S.n.e.s. ne peut pas et ne doit pas accepter le remplacement des enseignements artistiques facultatifs par des ateliers "co-animés" par des "artistes" ; la suppression de la deuxième option facultative (...). Une activité type club à la place d'un enseignement est fortement démagogique. C'est un enjeu de service public. De plus il faut maintenir l'évaluation au bac en fin de Terminale. »

M.F. Education musicale - Cournon Laribeyre (63)

« Le retour en lycée à l'appellation "atelier" en arts plastiques est - à mon avis - pour nous une véritable catastrophe et un non-sens... Il me semble qu'il faudrait revoir ce point extrêmement grave dans la réforme envisagée, et le modifier vers l'orientation d'un véritable cours, crédible et ambitieux, nous permettant de travailler véritablement, à l'égal et en liaison avec les autres matières, et avec un minimum de considération. »

G.V. Arts plastiques - Lycée Lumière, Lyon (69)

LANGUES VIVANTES

« Même dédoublées, 1 h 30, c'est trop peu en L.v. L'effet de saupoudrage de L.v. sur 7 ans va encore s'accroître.

Un assistant n'est que rarement quelqu'un de formé, mûr et motivé par l'enseignement de l'anglais. »

J.M.H. Anglais
Lycée L. Barthou, Pau (64)

« Maintien des 3 h de L.v., mais pas de groupe supérieur à 20 élèves, si on veut être efficace. Prise en compte des échanges avec un établissement étranger dans le cursus des élèves. »

A.B. Allemand
Lycée P. Claudel, Laon (02)

« Les Terminales scientifiques ont une portion congrue en L.v., bien entendu c'est inacceptable étant donné les exigences des écoles d'ingénieurs (...). Plus de modules S.v.p. ! mais 3 h vraies (ou plus) en classe entière. Les modules éparpillent l'attention, alourdissent l'emploi du temps. »

A.M. Allemand
Lycée Galilée, Cergy (95)

« En tant que prof d'espagnol, je remarque que la L.v.2 perd de l'importance en série E.s. et S. C'est surprenant pour le moins. »

C.M. Espagnol
Lycée des Sables d'Olonnes (85)

« Les langues sont négligées dans la nouvelle réforme ; la compensation par des heures assistant ne correspond pas à de vraies heures de cours car les assistants sont inexpérimentés et ne peuvent qu'aider à travailler la langue au niveau conversation. Quand fera-t-on un véritable effort pour les langues ? Positif le fait qu'Allègre n'alourdisse pas les services, notamment celui des agrégés particulièrement visés. Soyez vigilants. »

A.R. - Sète (34)

FRANÇAIS

« Les horaires de français sont diminués : la situation va empirer pour les élèves et pour nous : encore une surcharge de classes, impossible à assumer ; impossible aussi de faire progresser des élèves de plus en plus lents à écrire, en si peu d'heures. »

M.D. Lettres modernes
Lycée M.-Ravel, Paris (75)

« Cohérent et intéressant. Un point très positif : l'option littérature en L avec l'ouverture sur les littératures étrangères. »

R.U. Lettres classiques
Lycée H.-Boucher, Paris (75)

« Encore une diminution de l'horaire en français et en langues (examen en deux ans seulement). »

E.G. Lettres modernes
Lycée A.-Renoir, Limoges (87)

SERVICES

« Evidemment 1 h valant 1 h, qu'il s'agisse de cours, T.d., module, aide ou T.p.e... abaissement général du service à 17 h maxi (donc 1 h de chaire généralisée) pour les certifiés. »

A.B. Mathématiques
Lycée J.-Vilar (78)

« Diminution de service (15 h → heures de concertation et de formation). »

M.P.L. S.e.s.
Lycée E. Gallois, Beaumont (95)

« Nous sommes protégés contre la redéfinition frontale. Attention aux redéfinitions rampantes. »

D.G. Russe
Lycée J.-B.-Corot, Savigny (91)

« Hostile à toute forme de redéfinition du service. Que devient le 15 + 3 ou le 14 + 1 ? Et les heures statutaires (première chaire, etc.) ? »

A.et P. F. S.v.t.
Lycée Arpajon (91)

« Danger que les heures d'aide et de T.p.e. s'ajoutent au service dans quelques années. »

D.R. S.v.t.
Lycée Condorcet, Limay (78)

Faites-nous parvenir vos réactions

SNES - 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07

- E.mail : secgene@sn.es.edu
- Internet : www.sn.es.edu
- Minitel : 3615 USTEL



**Une Association
au service des
PERSONNELS
DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE**



Pour les vacances de leurs enfants :

- Centres de vacances en France et à l'Étranger
- Séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande, USA, Allemagne.

Pour l'organisation et l'accueil de :

- Classes de découverte
- Groupes et séminaires divers

**Renseignements complémentaires,
documentation, inscriptions :**
retourner cette annonce à l'association
"Les Fauvettes" - 10, rue Léon Jouhaux - 75010 Paris
Tél. : 01.48.03.88.50 - Fax : 01.48.03.88.73
E-mail : Les-Fauvettes@wanadoo.fr

Correspondants régionaux à :

- Lyon (M. Rogé - Tél. : 04.78.52.73.53)
- Bordeaux (Mme Ducluzeau - Tél. : 05.56.75.13.43)
- Bourges (M. Frebling - Tél. : 02.48.65.50.29)
- Quimper (M. Floc'h - Tél. : 02.98.53.59.31)
- La Suze-sur-Sarthe (M. Mahé - Tél. : 02.43.77.32.07)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Désire recevoir, sans engagement, la documentation concernant les séjours proposés par l'Association "Les Fauvettes"

HIVER/PRINTEMPS ÉTÉ USA
(Joindre 8 F en timbres pour frais)

AG 075950011
L'US

Histoire des savoirs

Comment les savoirs se sont-ils constitués à travers les siècles ? Comment les savants ont-ils progressé avec et souvent contre la mentalité de leur époque pour élaborer une explication du monde et comprendre quelle était la place de la Terre dans l'Univers ? C'est le roman de ces découvertes que deux collègues de physique et d'histoire viennent de publier chez A.d.a.p.t sous le titre :

L'image du Monde, des Babyloniens à Newton.



236 pages, 95 F.

A commander à A.d.a.p.t.

237, bd Saint-Germain, 75007 Paris

L'Us : Arkan Simaan, vous êtes professeur de physique. Vous venez de publier un livre décrivant comment l'homme a découvert que la Terre est ronde, qu'elle n'est pas au centre du monde et que tournant sur elle-même, elle voyage autour du soleil à une vitesse vertigineuse. Comment avez-vous eu l'idée de travailler sur une question aussi vaste, qui s'étend sur trois millénaires ?

A. S. : En discutant avec un professeur d'histoire, bien sûr... mais je vais vous surprendre : nous sommes arrivés à ce livre sans presque nous en rendre compte ! Nous avons d'abord eu envie de faire la biographie d'un personnage assez méconnu et pourtant très attachant : Kepler. Nous nous sommes vite rendu compte qu'il était un condensé de choses fantastiques, un Janus tourné à la fois vers le mysticisme caractéristique de son temps et vers la science moderne dont il est l'un des fondateurs.

Pour comprendre sa démarche, nous avons été obligés de faire un sérieux plongeon en arrière, jusqu'à Pythagore et Platon. Et pour finir, on ne pouvait apprécier son importance sans montrer sa contribution à la première grande synthèse scientifique, celle de Newton. Et c'est ainsi que Kepler n'est plus qu'un chapitre de notre livre !

Maintenant, je pourrais bien sûr trouver une foule de bonnes raisons pour avoir écrit cette fabuleuse aventure humaine. Par exemple, ma conviction d'enseignant que nous avons tout à gagner à faire le lien entre les différentes disciplines. Au carrefour de la physique, de l'histoire et de la philosophie, y a-t-il un terrain plus passionnant que celui de l'image du monde pour un travail interdisciplinaire ?

Et puis il est grand temps que la physique sorte de son ghetto

actuel et qu'elle prenne sa place comme partie intégrante et centrale de la culture. Je rejette la vision qui a relégué ma discipline au domaine des formules et des propositions sans âme : la science s'est construite, qu'on le veuille ou non, autour de questions profondément métaphysiques et dont les enjeux étaient tout autant religieux et politiques que proprement scientifiques.

L'U.s. : Joëlle Fontaine, quel a été votre apport spécifique en tant qu'historienne ?

J. F. : On sait bien aujourd'hui que la science ne s'est pas développée de manière linéaire, indépendamment du reste de la société : mais on n'en a pas encore toujours tiré les conséquences ! Beaucoup d'ouvrages d'histoire des sciences, par ailleurs excellents quant au contenu proprement scientifique, se contentent de faire précéder leur exposé d'une introduction historique donnant simplement un cadre très général.

Alors que nous avons vraiment voulu jouer le jeu, en mêlant constamment les deux points de vue dans une rédaction commune. Par exemple, en rappelant comment, au XII^e siècle, il a fallu le grand renouveau des échanges commerciaux et les contacts avec la science arabe en Espagne pour relancer les discussions astronomiques bien négligées jusque-là, et l'idée de la sphéricité de la Terre. Ou encore, en replaçant les différents épisodes de la vie de Kepler dans le contexte agité de la guerre de Trente Ans.

Cela n'a pas toujours été facile, et les échanges de vues ont été parfois très animés ! – sur l'utilité relative de telle explication scientifique, ou de tel rappel événementiel...mais c'est justement ça que j'ai trouvé passionnant. Je ne prétends pas avoir apporté d'éléments vraiment originaux – il y a des livres beaucoup plus spécialisés mais aussi beaucoup plus

volumineux et complexes sur la question. J'espère simplement intéresser les physiciens et leur donner le goût de replacer les lois qu'ils exposent dans le contexte de leur époque, de montrer les difficultés que l'on a eues parfois à imposer des principes aujourd'hui évidents.

L'U.s. : Pourquoi avoir choisi ce thème de l'image du monde ?

J. F. : C'est un thème fascinant, qui met en cause tellement de choses, et notamment l'idée que l'homme se fait de lui-même ! Jean Rosmorduc a bien rappelé dans sa préface ce que disait un grand historien, Lucien Febvre : il y a un lien étroit entre l'image qu'une société se fait d'elle-même et celle qu'elle bâtit de l'Univers. On a souvent dit combien le passage d'un univers clos, enveloppant un homme qui en est le centre, à un monde démesuré, infini où la Terre n'est qu'un point minuscule et banal, a transformé progressivement les mentalités, au fur et à mesure que cette idée s'est diffusée dans la société. On ne pense pas toujours, en tant qu'enseignant d'histoire, à montrer les implications sociales et culturelles des grandes découvertes scientifiques, et pourtant, c'est fondamental ! Là encore j'espère avoir contribué, du côté des historiens cette fois, à faciliter cette démarche.

Et puis c'est le thème par excellence où l'on voit renaître aujourd'hui les conceptions les plus irrationnelles, comme d'ailleurs à d'autres périodes de l'histoire. Nous voulions montrer les peurs engendrées par l'ignorance, l'exploitation qui en était faite par les pouvoirs établis ou par les astrologues, et redonner par là toute son importance à la diffusion de la culture scientifique, et plus particulièrement aux contenus de l'enseignement !

L'U.s. : Peut-on considérer votre livre comme une histoire des concepts, dans le domaine précis qui est le vôtre ?

A. S. : Notre ambition est beaucoup plus modeste : il s'agit plutôt de donner au lecteur une introduction agréable à l'histoire des

sciences. C'est pour cette raison que j'ai essayé d'expliquer les principales notions physiques concernant notre thème sans formalisme mathématique, sans utiliser de vocabulaire trop technique ; cela aurait rebuté nos collègues non scientifiques, et le public que nous espérons intéresser au-delà des enseignants : ceux qui veulent comprendre les enjeux de la science sans être arrêtés par un langage ou des formules qui leur sont inhabituelles.

Et ce qui est peut-être plus important : donner à nos lecteurs l'envie d'approfondir toutes ces questions. D'où la bibliographie commentée qui se trouve à la fin de l'ouvrage.

Et puis nous espérons bien faire rêver nos élèves, faire rêver et réfléchir les jeunes en leur rappelant les grandes questions que les hommes se sont toujours posées, et qu'ils ont résolues différemment selon la mentalité de leur époque.

L'U.s. : Pourquoi votre livre s'arrête-t-il à Newton ?

A. S. : C'est la première synthèse véritablement scientifique sur la représentation du monde, synthèse qui a justifié théoriquement et définitivement l'héliocentrisme. De plus la suite à elle seule (3 siècles au lieu de 3 millénaires) aurait mérité un livre de même ampleur !

Mais votre question est une occasion de rappeler que les vérités scientifiques sont par définition incomplètes et destinées à être constamment dépassées. La physique de Newton est aujourd'hui mise en cause par celle de la relativité. Et l'on peut penser à juste titre que celle-ci sera un jour également dépassée... C'est parfois difficile à accepter, mais c'est ainsi que la connaissance progresse.

Nous espérons que la fresque que nous avons brossée contribuera à donner une vision non dogmatique de la science, à faire comprendre qu'elle est en perpétuelle évolution et qu'on n'en a jamais fini d'expliquer le monde.

Propos recueillis par Catherine Elzière

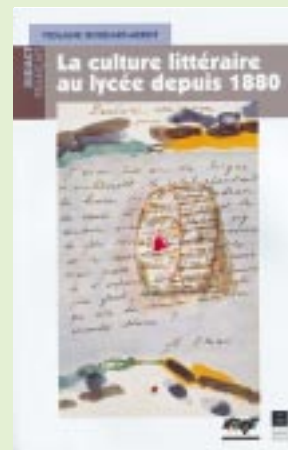


Pour nos collègues de lettres

En co-édition avec les Presses universitaires de Rennes, A.d.a.p.t. propose :

La culture littéraire au lycée depuis 1880

par Violaine Houdart-Mérot, professeur de lettres en lycée et chercheur à l'I.N.R.P.

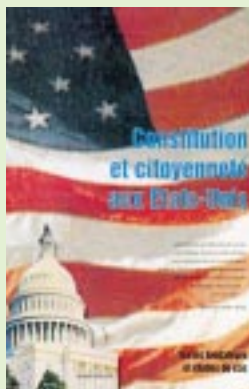


C'est l'analyse de cent ans d'enseignement de la littérature au lycée, d'après les programmes officiels mais aussi les copies d'élèves et les annotations des correcteurs. On y découvre que les tensions qui traversent aujourd'hui la culture littéraire s'expliquent par la cohabitation de conceptions de la culture et de la littérature appartenant à des âges différents de la discipline. Une mine de découvertes sur changements et invariants de notre enseignement au cours du siècle.

274 pages. Prix franco de port : 90 F

Pour nos collègues d'anglais, d'histoire

Constitution et citoyenneté aux Etats-Unis



En quoi la Constitution américaine est-elle différente de la nôtre et permet-elle la mise en accusation d'un président en exercice ? Tous les textes concernent la procédure d'impeachment et l'équilibre des pouvoirs aux Etats-Unis sont rassemblés dans cette brochure d'A.d.a.p.t. (1998).

Texte intégral en français et en anglais, avec tous les amendements ainsi que la Déclaration d'Indépendance.

Etudes de cas, et regroupement thématique sur la séparation des pouvoirs, le fédéralisme et le citoyen face à l'Etat.

84 pages, 95 F (franco de port).

BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

.....

.....

- commande • L'Image du Monde : 90 F
 - La culture littéraire au lycée depuis 1880 : 90 F
 - Constitution et citoyenneté aux Etats-Unis : 95 F
- A envoyer avec un chèque libellé à l'ordre d'Adapt,

à Adapt, 237, bd St-Germain, 75007 Paris

CO-PSY

Interchangeable !

Le ministre se félicitait récemment dans un hebdomadaire, que l'on ait enfin fait œuvre de modernité en introduisant la gestion des ressources humaines au sein du ministère de l'Éducation nationale. On peut désormais mesurer sur le terrain les effets de cette décision avant-gardiste !

Ainsi dans une circulaire de l'académie de Versailles concernant les ressources humaines dans les établissements à contraintes particulières, il est préconisé outre la globalisation et les compléments de service en dehors des R.e.p., de « favoriser des sorties temporaires d'enseignants voulant exercer ailleurs et sur d'autres fonctions. Par exemple C.p.e., C.o.-psy, documentalistes, personnels de direction... ». Cette mesure qui est censée permettre une « respiration » des enseignants, pourra également être utilisée pour les valoriser.

La direction des ressources humaines ne doit pas, sur ce dernier point, être très informée de la carrière et de la rémunération des C.o.-psy ! Mais au-delà, c'est bien toute la spécificité du métier, de la formation et de notre place dans les établissements qui serait par la généralisation d'une telle mesure remise en cause. On peut s'étonner qu'une instance qui a en charge la gestion des ressources que constituent les personnels, ne connaissent ni leur formation, ni les particularités de leurs missions. Comment faut-il l'interpréter ?

En étant très nombreux le 28 janvier pour manifester notre volonté de voir reconnue et revalorisée notre fonction.

Catherine Remermier

Postes A.e.f.e. : formulation des vœux

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'U.s. n° 480, la formulation des vœux par voie télématique pour les collègues en France (3614 TELMÉN*VISA +Numen) s'effectue du 13 janvier 1999 au 29 janvier 1999 et non au 29 février 1999.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette erreur. P.P.-R.R.B.

Langues vivantes : urgence !

Horaire élève - nombre de classes par enseignant - émiettement de l'horaire - affichage des assistants - place des L.v.3...

Le compte n'y est pas !

Le S.n.e.s. vous propose d'adresser votre réaction au ministre (adresse postale, ou Minitel ou Internet...) en utilisant tout ou partie de la carte-pétition ci-contre. Pensez à suggérer à vos collègues d'en faire autant ! Les choix ministériels ne sont pas encore arrêtés. Il faut intervenir sans attendre !

RETRAITÉS

PENSION ET 780 UN ARRÊT NÉGATIF

Le S.n.e.s. ainsi que le S.n.e.t.a.a. et le S.n.e.p. avaient déposé un recours devant le Conseil d'État contre les dispositions du décret du 30 mai 97 qui exclut les retraités de l'accès à l'indice 780.

Le Conseil vient malheureusement de rendre un arrêt négatif en considérant que « les dispositions des articles L15 et L16 du Code des pensions (...) n'ont pas pour effet d'ouvrir, au profit des intéressés, un droit à révision de leur pension en cas de création d'un échelon supplémentaire dans le grade qu'ils détenaient au moment de la cessation de leur activité » et que par conséquent « le gouvernement n'a pas fait une inexacte application de l'article L16 ».

Bref l'inéquité n'est malheureusement pas pour la justice administrative synonyme d'illégalité.

En revanche cette décision négative n'enlève rien à la pertinence de la revendication première du S.n.e.s. : transformer la hors-classe en fin de carrière pour tous et l'intégrer dans une classe unique ; c'est la seule solution pour réparer l'injustice faite aux retraités.

Gérard Aschieri

CONTENUS ET PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

- LES ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES**
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Enseignements scientifiques en L.
- LES ENSEIGNEMENTS LITTÉRAIRES**
 - Français
 - Langues anciennes
 - Philosophie
 - Histoire - géographie
 - Éducation civique
 - Sciences économiques et sociales
 - Langues vivantes
 - Lecture, recherche au C.d.I.
- LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale
 - Cinéma et audiovisuel
 - Théâtre, expression dramatique
 - Histoire des arts
- LES ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES**
 - Collège
 - Lycée
 - Sciences et technologies industrielles
 - Sciences et technologies tertiaires
 - Sciences et technologies de laboratoire
 - Sciences médico-sociales
 - Informatique
- L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**
 - Les objectifs
 - Les techniques humaines
 - Les dominantes transversales

Cette brochure, éditée conjointement par le S.n.e.p. et le S.n.e.s., est destinée à faire connaître leurs propositions sur les contenus et les programmes d'enseignement au grand public. Elle est en même temps un instrument de travail et de réflexion pour la préparation du prochain congrès du S.n.e.s.

Chaque établissement (le secrétaire du S1) en recevra 3 exemplaires dont un ou deux sont destinés au(x) représentant(s) des parents d'élèves.

Vous pourrez vous en procurer dans les sections académiques.



Monsieur le Ministre,
Les langues vivantes méritent plus et mieux et en tout état de cause au moins 3 heures hebdomadaires avec un enseignant qualifié. Revoyez votre copie !

Nous voulons au moins :

- 3 heures minimum prof/élèves pour toutes les classes de toutes les séries.
- Un dédoublement pour partie de l'horaire à tous les niveaux dans toutes les séries (avec un maximum de 15 élèves).
- La diversification effective des langues enseignées (donnant de réelles chances à un parcours avec 3 L.v.).
- Le maintien de l'enseignement des L.v. en Terminale (pas d'évaluation en fin de Première).
- Le recrutement d'assistants étrangers qui ne se substituent pas au professeur.

M. Claude Allègre
 ministre de
 l'Éducation nationale
 110, rue de Grenelle
 75007 PARIS

Réunions mutations

Nous publions ci-dessous une première liste de réunions pour les mutations. Les sections académiques du S.n.e.s., Internet, Ustel, donneront les précisions utiles et les réunions programmées ultérieurement.



Académie	Date	Heure	Ville	Lieu
AIX-MARSEILLE	mercredi 20 janvier 1999	15 h 00	Gap	S2 Bourse du travail
	jeudi 21 janvier 1999	12 h	Briançon	Lyc. d'Altitude
	jeudi 21 janvier 1999	17 h	Embrun	Lyc. H.-Romane
	jeudi 21 janvier 1999	17 h	Orange	Lyc. de l'Arc
	vendredi 22 janvier 1999	journée	Aix	IUFM salle conf. Nord
	mardi 26 janvier 1999	17 h 30	Digne	Lyc. D.-Neel
	mardi 26 janvier 1999	17 h 30	Arles	Salle Léon-Blum
	jeudi 28 janvier 1999	17 h	Bollène	Col. P.-Eluard
	jeudi 28 janvier 1999	17 h 30	Aubagne	Lyc. J.-Curie
	vendredi 29 janvier 1999	12 h	Martigues	Bourse du Travail
	vend. 29 janv. - mar. 23 fév.	17 h - 17 h 30	Aix	Lyc. Cézanne
	mardi 2 février 1999	17 h	Pertuis	Col. M.-Pagnol
	mercredi 3 - 24 février	14 h - journée	Marseille	Bourse du Travail
AMIENS	mardi 19 janvier 1999	9 h	St-Quentin	Lyc. Condorcet
	mardi 19 janvier 1999	14 h 00	St-Quentin	Lyc. Martin
	mardi 19 janvier 1999	17 h	Chauny	Lyc. Gay-Lussac
	mardi 26 janvier 1999	12 h 00	Hirson	Lyc. Joliot-Curie
	mardi 26 janvier 1999	16 h	Laon	Lyc. Claudel
	mardi 2 février 1999	9 h	Château-Thierry	Lyc. La Fontaine
	mardi 2 février 1999	12 h 30	Villers-Cotterets	Lyc. Européen
	mardi 2 février 1999	16 h 30	Soissons	Lyc. Vinci
CRETEIL	lundi 18 janvier 1999	17 h 30	Provins	Lyc. Chambenoist
	jeudi 28 janvier 1999	17 h 30	Mitry-Mory	Lyc. H.-de-Balzac
	jeudi 28 janvier 1999	17 h 30	Melun	Lyc. L.-de-Vinci
GRENOBLE	mardi 19 janvier 1999	17 h 00	Annonay	Lyc. Boissy-d'Anglas
	jeudi 21 janvier 1999	17 h 00	Le Teil	Clg Chamontin
	mercredi 27 janvier 1999	14 h 00	Valence	Maison des syndicats
LYON	les mardis, mercr. et jeudis	14 h	Bourg-en-Bresse	Local SNES
	lundi 18 janvier 1999	11 h 30	Lyon 9°	Lyc Martinière-Duchère
	lundi 18 janvier 1999	11 h 30	Villeurbanne	Lyc Fays
	mardi 19 janvier 1999	12 h	Bron	Lyc Sartre
	mercredi 20 janvier 1999	14 h 30	St-Etienne	Bourse du Travail
	jeudi 21 janvier 1999	13 h	Lyon	IUFM Croix Rousse
	lundi 25 janvier 1999	12 h	Lyon 8°	Lyc Martinière-Monplaisir
	mardi 26 janvier 1999	18 h	Firminy	Lyc Camus
	mardi 26 janvier 1999	12 h 30	Lyon 5°	Lyc St-Just
	mercredi 27 janvier 1999	14 h 30	Lyon 3°	Bourse du Travail
	jeudi 28 janvier 1999	12 h	Givors	Lyc Aragon
	jeudi 28 janvier 1999	17 h	Lyon 8°	Lyc Martinière-Monplaisir
	vendredi 29 janvier 1999	11 h 30	Villefranche	Lyc Bernard
	mardi 2 février 1999	13 h	St-Etienne	IUFM
	mercredi 10 février 1999	14 h 30	St-Etienne	Bourse du Travail
	jeudi 11 février 1999	15 h	Lyon	IUFM Croix-Rousse
	vendredi 12 février 1999	14 h 30	St-Etienne	Bourse du Travail
les lundis à partir du 18.01	15 h	St-Etienne	Local SNES	
les jeudis à partir du 18.1	16 h	St-Etienne	Local SNES	

Académie	Date	Heure	Ville	Lieu	
ORLEANS-T.	lundi 18 janvier 1999	17 h	La Châtre	Lyc G.-Sand	
	mardi 19 janvier 1999	17 h	Le Blanc	Lyc Pasteur	
	jeudi 21 janvier 1999	17 h	Châteaurooux	Lyc PM Curie	
	jeudi 21 janvier 1999	17 h	Châteaurooux	Lyc Pascal	
	lundi 25 janvier 1999	17 H	Argenton	Lyc Rollinat	
	lundi 25 janvier 1999	17 h	Châteaurooux	Lyc Giraudoux	
	mardi 26 janvier 1999	17 h	Issoudun	Lyc Balzac	
	mercredi 27 janvier 1999	15 h	Châteaurooux	Maison des associations	
	POITIERS	lundi 18 janvier 1999	18 h	Châtelleraut	Lyc Berthelot
		lundi 18 janvier 1999	18 h	Angoulême	SNES Le Nil
mardi 19 janvier 1999		17 h 30	Bressuire	Lycée	
mardi 19 janvier 1999		17 h 30	Poitiers	Local SNES	
mercredi 20 janvier 1999		14 h 30	Niort	IUFM (stagiaires)	
mercredi 20 janvier 1999		17 h 30	Niort	IUFM (sauf stagiaires)	
jeudi 21 janvier 1999		18 H	La Rochelle	Lyc Vieljeux	
lundi 25 janvier 1999		17 h 30	Parthenay	Lycée	
lundi 25 janvier 1999		18 h	Jonzac	Lycée	
mardi 26 janvier 1999		17 h 30	Thouars	Lycée	
lundi 1 février 1999		17 h 30	Saint-Maixent	Collège	
mardi 2 février 1999		17 h 30	Melle	Collège	
mercredi 3 février 1999	14 h 30	Angoulême	SNES Le Nil (sauf stag)		
REIMS	vendredi 15 janvier 1999	18 h	Reims	Local SNES	
	mardi 19 janvier 1999	17 h 30	Vouziers	Lyc Masaryk	
	mercredi 20 janvier 1999		Reims	IUFM	
	jeudi 21 janvier 1999	18 h	Sedan	Lyc Bayle	
	jeudi 21 janvier 1999	18 h	Sézanne	Lyc Fontaine du Vê	
	vendredi 22 janvier 1999	17 h	Ste-Menehould	Clg Drouet	
	lundi 25 janvier 1999	17 h	Givet	Lyc Vauban	
	lundi 25 janvier 1999	18 h	Revin	Lyc Moulin	
	lundi 25 janvier 1999	18 h	Romilly-sur-Seine	Lyc. J.-Curie	
	mardi 26 janvier 1999	18 h	Saint-Dizier	Lyc Pascal	
	jeudi 28 janvier 1999	18 h	Epernay	Clg Monnet	
	lundi 1 février 1999	17 h 30	Rethel	Lyc Verlaine	
	lundi 1 février 1999	18 h	Châlons-en-Champ.	Maison des syndicats	
mardi 2 février 1999	18 h	Langres	Lyc Diderot		
mercredi 3 février 1999	14 h 30	Chaumont	Clg Michel		
jeudi 4 février 1999	18 h	Charleville	Lyc Monge		
lundi 22 février 1999	17 h	Bar-sur-Seine	Clg Portier		
ROUEN	mardi 19 janvier 1999		Louviers	lieu à préciser	
	mardi 19 janvier 1999	17 h 45	Yvetot	Clg Camus	
	jeudi 21 janvier 1999	18 h	Le Havre	Cercle Franklin	
	jeudi 21 janvier 1999	17 h	Evreux	Lyc Briand	
	jeudi 21 janvier 1999	18 h	Dieppe	Lyc Neruda	
	jeudi 21 janvier 1999		Vernon	lieu à préciser	
	vendredi 22 janvier 1999	13 h 30	Bernay	Lyc Fresnel	
	jeudi 28 janvier 1999	16 h 30	Barentin	Lyc Corneille	

le S.n.e.s. assure des permanences téléphoniques
(numéros publiés dans l'U.s. spéciale mutations, n° 481, p. 28),
du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 19 h 30.